Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2013, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02027424

HAL Id: hceres-02027424

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027424

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Sciences du langage

de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences du langage

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006710

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 19, rue des Bernardins, Paris.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences du langage* de licence de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 forme des étudiants capables d'appréhender le fonctionnement des langues dans leurs diverses composantes (sémantique, syntaxique, phonétique, phonologique, morphologique). Elle propose en outre des enseignements de psycholinguistique, d'acquisition linguistique, de linguistique interactionnelle et de linguistique outillée, ainsi que de typologie des langues, d'épistémologie et de philosophie du langage. Elle offre un choix de 10 combinaisons associant les sciences du langage en enseignement principal (dit « majeure ») avec une mineure (enseignement secondaire) constitué d'une autre discipline universitaire : Langue (avec un choix de sept langues) ou Lettres, ou ayant une visée professionnelle identifiée : Français Langue Étrangère ou Seconde (FLE/S) ou parcours pluridisciplinaire préparant au professorat des écoles. L'étudiant peut aussi opter pour un parcours monodisciplinaire *Sciences du langage* à partir de la deuxième année de licence.

Selon la mineure choisie, la mention *Sciences du langage* permet une poursuite d'études dans un master préparant aux métiers de l'enseignement, des industries de la langue et de l'ingénierie linguistique, de l'édition, de l'information et la communication ou des politiques linguistiques. Comme toutes les licences, elle permet en outre l'accès aux concours administratifs accessibles avec un niveau Bac+3.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 portant sur l'enseignement des sciences du langage est de bonne qualité, avec une très bonne couverture du champ disciplinaire et une description fine des compétences et connaissances attendues à la fin de la licence.

L'orientation progressive qui consiste à faire de la première année de licence (L1) une année généraliste, de la deuxième année (L2) une année de consolidation et de la troisième année (L3) une année de spécialisation n'est toutefois qu'en partie satisfaite (de ce point de vue, la différence entre les années est en effet faible) sauf pour ce qui est du parcours monodisciplinaire *Sciences du langage*, possible à partir de la deuxième année de licence seulement.

Les enseignements sont dispensés pour moitié en cours magistraux (CM), pour moitié en travaux dirigés (TD), dans toutes les années de la licence. On peut à cet égard regretter que la part des TD ne soit pas supérieure, dans la mesure où une enquête menée auprès des étudiants indique un taux de présence aux TD supérieur à ce qu'il est dans les CM, en particulier en première année (sur 78 répondants, 77 déclarent assister souvent aux TD contre 64 aux CM).

L'équipe pédagogique de la mention est composée de 13 maîtres de conférences et de 8 professeurs des universités, tous attachés à des laboratoires de recherche (relevant des sciences du langage pour 18 d'entre eux). Elle comprend aussi 1 professeur agrégé du secondaire, 5 attachés temporaires d'enseignement et de recherche, 5 bénéficiaires d'un contrat doctoral, 2 lecteurs et 20 professionnels. Le dossier précise qu'en 2010-2011, ces derniers intervenaient pour un quart dans la formation. Sont toutefois inclus dans cette catégorie tous les chargés de cours, quel que soit leur statut par ailleurs (professionnels du secteur privé, mais aussi enseignants du secondaire pour des cours d'anglais, chargés de recherche CNRS pour des cours de phonétique/phonologie, formateurs en institut d'orthophonie, etc.), ce qui donne à cette catégorie une importance excessive.

Le projet général, intégrant le dispositif majeure/mineure avec un choix de 10 mineures ainsi que la nécessité de suivre des enseignements transversaux, semblent insuffisamment définis. En effet, s'agissant du choix des mineures, aucune justification n'en est donnée en termes d'intérêt pour la formation de l'étudiant et de son projet professionnel. À cet égard, la possibilité de combiner les sciences du langage avec une mineure Langue (avec un choix de 7 langues) est, en première analyse, intéressante, mais est présentée de façon inégale dans le détail, peut-être parce qu'elle est tributaire des enseignements des mineures relevant d'autres départements de formation que celui duquel dépendent les sciences du langage. Ainsi, on peut s'interroger sur la pertinence d'une mineure Espagnol, comportant des cours de civilisation hispanique à presque tous les semestres. De même, il n'est peut-être pas judicieux qu'au semestre 3, les étudiants en mineure Lettres suivent un cours de linguistique consistant en une introduction à la syntaxe, d'autant que la syntaxe fait l'objet d'un cours d'introduction dans la majeure Sciences du langage au semestre suivant.

S'agissant des enseignements transversaux, le dossier fournit peu d'indications : des enseignements de langue vivante sont bien présents chaque semestre, soit en lien avec la mineure choisie, soit en sus, mais rien n'est dit des compétences qui y sont travaillées, du niveau attendu à l'issue de la licence en conformité avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues ni même des langues offertes aux étudiants. Le dossier n'est pas suffisamment explicite en ce qui concerne les enseignements en informatique et la possibilité, pour les étudiants, de se présenter au Certificat Informatique et Internet (C2i).

Un dispositif d'aide à la réussite est mentionné, sous la forme d'un tutorat et d'un système d'enseignants-référents, mais son fonctionnement n'est pas suffisamment explicité dans le dossier. Il n'est donc guère possible de se prononcer sur son efficacité. Se dégage toutefois une attention particulière portée aux étudiants en situation de handicap ainsi qu'à la mobilité internationale sortante. Pour cette dernière, l'ouverture voulue aux langues étrangères dans le prochain contrat telle qu'elle se manifeste au travers du choix de langues offertes en mineures devrait permettre d'accroître le nombre d'étudiants en mobilité sortante (pendant la période 2009-2011, 19 étudiants ont effectué une mobilité dont 5 hors Europe).

En dehors de l'existence de journées de prérentrée, le dossier ne fournit pas d'éléments permettant d'évaluer l'information diffusée aux étudiants sur leur poursuite d'études possible.

L'équipe de pilotage de la formation aurait intérêt à se saisir de la question de l'orientation des étudiants et de leur insertion professionnelle, pour lesquelles aucune donnée précise n'est fournie dans le dossier, que ce soit à l'issue de la licence ou après un master *Sciences du langage*. Ceci est d'autant plus vrai que, d'après les indicateurs

fournis, les diplômés de licence ne sont environ qu'un quart à poursuivre leurs études en master (ils étaient 29 % en 2011-2012), et que leur ventilation dans les différents masters n'est pas indiquée.

La licence a une bonne attractivité : entre 2008 et 2011, le nombre d'étudiants en L1 est passé de 195 à 254 (+25 %). Le nombre d'étudiants en L3 est en revanche resté stable sur la même période (106 en 2008, 105 en 2011). Le taux d'abandon à l'issue du L1 est faible (entre 7 et 11 % sur la même période), avec une réussite, au moins partielle, à l'issue du L1, satisfaisante (entre 47 et 61 % selon les années). Pour améliorer encore l'attractivité et attirer les bons publics vers la mention, des actions de promotion concertée en direction des lycées pourraient être menées.

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe composée d'un responsable pédagogique général, de responsables pédagogiques des mineures organisées par le département qui gère la mention (les autres mineures y ont un responsable local), d'enseignants référents, d'une responsable administrative. Le rôle dévolu à cette équipe et son mode de fonctionnement ne sont pas explicités.

Un conseil de perfectionnement existe au niveau du département (le dossier ne précise pas quelle(s) autre(s) mention(s) il concerne). Composé de 10 membres (4 enseignants titulaires, 3 professionnels, 2 représentants étudiants, 1 BIATOSS), il se réunit de une à trois fois par an, et a pour fonction d'apprécier le fonctionnement de la formation et de proposer des améliorations, le cas échéant en diligentant des enquêtes complémentaires à celles que peut fournir l'Université. Le dossier indique qu'il appartient au conseil de gestion du département de s'emparer et d'exécuter les propositions faites par le conseil de perfectionnement, sans que l'articulation avec l'équipe de pilotage de la formation ne soit explicitée.

S'agissant des enquêtes, celle menée par l'observatoire de la vie étudiante de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 auprès des étudiants sur leur perception de l'université en général et de leur formation en particulier fournit des éléments intéressants, qu'il conviendrait peut-être d'exploiter davantage. Il pourrait par ailleurs être profitable d'aller plus loin et de proposer une deuxième enquête axée sur le contenu de la formation en descendant au niveau des unités d'enseignement.

- Points forts :
  - Solide base d'enseignements dans le domaine des sciences du langage (introduction aux différents champs du domaine (syntaxe, sémantique, phonétique/phonologie, morphologie, auxquels s'ajoutent psycholinguistique, acquisition, linguistique interactionnelle et linguistique outillée) ; typologie ; épistémologie ; philosophie du langage).
  - Large choix de combinaisons majeure Sciences du langage /mineure, notamment avec sept possibilités de langues offertes au titre de mineures.

- Points faibles :
  - L'offre des enseignements en mineure n'est pas toujours judicieuse si l'objectif est de donner du sens à la combinaison en termes de complémentarité de formation et de projet professionnel ou de poursuite d'études.
  - Les dispositifs d'aide à la réussite étudiante ne sont pas assez explicités dans le dossier.
  - La question de l'orientation des étudiants, de leur insertion professionnelle et de la connaissance de leur devenir est encore insuffisamment traitée.
  - La poursuite d'études en master est faible sans que cette faiblesse ne soit contrebalancée par une insertion professionnelle à l'issue de la troisième année de licence.
  - Les différentes instances de pilotage (conseil de perfectionnement au niveau du département/conseil de gestion du département/équipe de pilotage de la mention en propre) demandent à être mieux articulées.
  - Les enseignements transversaux semblent être vécus comme des passages obligés dans lesquels l'équipe de pilotage de la mention paraît peu investie.

Recommandations pour l'établissement

La mention *Sciences du langage* de licence de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 forme des étudiants capables d'appréhender le fonctionnement des langues dans leurs diverses composantes et propose des enseignements vers des domaines connexes ou complémentaires au titre de mineures.

Elle gagnerait toutefois en lisibilité en restreignant le nombre de mineures lorsque les enseignements qui peuvent y être effectivement offerts ne donnent pas de sens à la combinaison.

Une attention accrue devrait être portée aux enseignements transversaux et aux enseignements et dispositifs relevant de la réussite étudiante.

De même, l'équipe de pilotage de la mention devrait s'emparer de la question de l'orientation, de l'information en amont avec des actions de promotion de la mention en direction des lycéens jusqu'à la poursuite d'études après la licence, et se doter des outils lui permettant d'améliorer sa connaissance de la population étudiante accueillie. Les actions et outils développés permettraient d'améliorer significativement les taux de poursuite d'études en master et d'insertion professionnelle à l'issue de la licence ainsi que le pilotage de la mention.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ
SORBONNE
NOUVELLE
PARIS 3
Membre fondateur de Sorbonne Paris Cité

PRÉSIDENCE

Paris, le 22 juillet 2013

Marie-Christine LEMARDELEY
Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

à

M. Jean-Marc GEIB,
Directeur de la Section des formations et des diplômes
AERES

Objet : observations et réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en licence de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Monsieur le directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en licence de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elles se composent de réponses spécifiques par mention reprenant point par point différentes remarques formulées par les experts de l'AERES.

En collaboration avec les responsables de formation, les recommandations de l'AERES permettront d'envisager des axes de développement dans le cadre de la politique de l'établissement en termes d'offre de formation. Comme convenu, les observations et éléments de réponse synthétique sur les rapports "offres globales" niveau licence et master vous seront ainsi transmis d'ici la fin août.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

UNIVERSITÉ DE LA SORBONNE NOUVELLE
PRÉSIDENTE

M.C. Lemardeley

Marie Christine Lemardeley

17 rue de la Sorbonne 75230 Paris cedex 05 – Tél. 01 40 46 28 84 / 01 40 46 28 86 – Fax. 01 40 46 29 36
presidence@univ-paris3.fr - www.univ-paris3.fr

Licence mention Sciences du langage

L'équipe pédagogique de la mention Sciences du Langage (dans le domaine : Sciences Humaines et Sociales) aimerait apporter ci-dessous quelques précisions quant aux points faibles mentionnés par l'AERES dans son évaluation.

- ***"On peut à cet égard regretter que la part des TDs ne soit pas supérieure ... en particulier en première année"***

REPONSE:
Il est à noter que le coût d'un cours magistral est nettement inférieur à celui impliqué par le découpage d'un cours magistral en plusieurs groupes de travaux dirigés, en particulier en première année où les étudiants sont nombreux. Cependant, afin de répondre aux suggestions de l'AERES, il est prévu de remplacer le cours magistral d'introduction aux sciences du langage (1ère année, 1er semestre) par six groupes de travaux dirigés. Certains enseignements (par exemple : Les langues du monde, Sociolinguistique, Sémiotique et communication) se prêtent dans tous les cas beaucoup mieux à la formule du CM qu'à celle du TD.

- ***"Pour améliorer encore l'attractivité et attirer les bons publics vers la mention, des actions de promotion concertée en direction des lycées pourrait être menée"***

REPONSE:
Nous participons depuis le début au dispositif « Orientation active », qui propose aux lycéens, outre l'information sur nos filières et l'université en général, des tests d'auto-sensibilisation (en fonction du profil du futur étudiant : http://enquetes.univ-paris3.fr/index.php?sid=86245&lang=fr) dont le but est d'aider ces derniers à évaluer leurs aptitudes et leur niveau au regard des pré-requis en vigueur dans la discipline envisagée. Le dispositif propose aussi aux lycéens des « immersions » dans les enseignements au cours du second semestre et notre département y participe chaque année. Nous nous impliquons également de manière active dans les journées Portes Ouvertes de l'université, chaque année au mois de janvier. Les tentatives répétées pour faire connaître nos cursus les moins familiers (par exemple les mineures de langues finno-ougriennes) par l'envoi de publicité dans les Centre de Documentation et d'Information des lycées d'Île-de-France n'ont jamais eu d'impact significatif sur les inscriptions.

- ***"L'offre des enseignements en mineure n'est pas toujours judicieuse si l'objectif est de donner du sens à la combinaison en termes de complémentarité de formation et de projet professionnel ou de poursuite d'études." "[La Mention Sciences du Langage] gagnerait en lisibilité en restreignant le nombre de mineures lorsque les enseignements qui peuvent y être effectivement offerts ne donnent pas de sens à la combinaison "***

REPONSE:
Le sens de l'articulation majeure-mineure est clairement défini : le dossier de demande d'habilitation indique dans sa section II-4 que la majeure, relativement théorique et généraliste, est conçue pour s'articuler à des mineures portant sur un domaine empirique particulier (langues) ou d'application (Français langue étrangère et seconde et Professorat des écoles). Si l'offre de cours proposés au sein de chaque mineure peut ne pas paraître optimal, il nous semble important de noter que la maquette ici évaluée constitue un cadre général à l'intérieur duquel des aménagements seront possibles au fil des retours des étudiants. Il a toutefois été décidé, conformément à la recommandation faite par l'AERES de resteindre le nombre de mineures proposées, de ne pas mettre effectivement en œuvre la mineure hongrois.

- ***« Les dispositifs d'aide à la réussite étudiante ne sont pas assez explicités dans le dossier »***

REPONSE:
Les dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés à de nombreuses reprises (référent, responsable de parcours, tutorat, méthodologie) dans la maquette notamment dans les sections II-6, II-7, II-8, III-1 Afin de favoriser une meilleure communication entre le corps enseignant/administratif et les étudiants, nous avons cette année incité plusieurs étudiants à intégrer le conseil de gestion du département.

- ***« La question de l'orientation des étudiants, de leur orientation professionnelle et de la connaissance de leur devenir est encore insuffisamment traitée »***

REPONSE:
Les informations fournies par l'Observatoire de la vie étudiante n'étaient pas encore accessibles au moment du rendu des maquettes.
Par ailleurs, le travail de mise en place, en lien avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, d'une offre détaillée d'UE PRO est actuellement en cours. Les lignes directrices de ce travail sont : davantage de stages intégrés, davantage d´UE construites en « parcours professionnalisants », davantage d´explicitation des compétences et de valorisation des acquis universitaires, en cohérence avec les débouchés, et dans le respect des règles budgétaires établies pour l´ouverture des groupes.

- ***« La poursuite d'études en Master est faible sans que cette faiblesse ne soit contrebalancée par une insertion professionnelle à l'issue de la 3ème année de licence »***

REPONSE:
De par les parcours proposés par la mention "Sciences du Langage", à savoir majoritairement en termes d'effectifs les parcours Professorat des Ecoles, Communication et FLES, les étudiants s'inscrivent naturellement dans des masters qui sont les suites logiques de ces parcours mais qui ne sont malheureusement pas proposées par notre département. Les étudiants des parcours Communication et FLES peuvent s'inscrire en master dans les départements respectifs à la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, alors que les étudiants en parcours Professorat des Ecoles s'inscrivent à Paris 4 - université avec laquelle une convention a été signée - afin de préparer le concours de professeur des écoles. Il apparait donc logique que le taux de poursuite d'étude en master soit faible, sauf en ce qui concerne les étudiants du parcours TAL (Traitement Automatique des Langues), auxquels un master (Ingénierie Linguistique) est dédié dans notre département.

- ***« Les enseignements transversaux semblent être vécus comme des passages obligés dans lesquels l'équipe de pilotage de la mention paraît peu investie"***

REPONSE:
L'offre proposée par le bureau des enseignements transversaux de l'université n'en est à l'heure actuelle qu'à ses débuts et l'était bien plus encore à l'époque de la rédaction des maquettes. Il serait difficile d'y apparaître comme investi puisque le contenu de ceux-ci ne pouvait pas être clairement défini dix-huit mois avant la début effectif de la formation. En tout état de cause, l'importance des enseignements transversaux n'est pas négligée puisqu'ils sont lourdement représentés à chacun des six semestres de la formation (7,5h hebdomadaires en 1ère année, 6h hebdomadaires en 2e et 3e années).